



CONSEILS PRATIQUES POUR LUTTER CONTRE LA PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL

Paris – Le Jeudi 12 Avril 2012

*Lieu : Siège social de l'AMUF
14 rue Vésale – Rdc du bât HAD - 75005 PARIS
Métro : Les Gobelins (ligne 7) – Bus : 91 – Contact : Sophie : 06.31.35.50.09*

Contenu :

Seront abordés aussi bien la pénibilité physique que la charge cognitive (interruptions, mémorisation, perception, co-activités...), les difficultés émotionnelles. L'influence de l'environnement (éclairage, bruit, température) sera présenté. Les connaissances chronobiologiques seront débattues en lien avec les horaires de travail et le contenu du travail aux différents horaires.

Objectifs immédiats :

Il s'agit de comprendre, ensemble, l'influence de la pénibilité du travail et des horaires sur le retrait de l'investissement et le cercle vicieux entravant l'interdisciplinarité et le travail d'équipe.

Il s'agit de mieux appréhender l'impact des conditions de travail sur le risque d'erreurs, sur la survenue d'évènements violents ou à l'inverse sur les possibilités d'écoute et d'éducation des malades pour éviter complications et rechutes.

Objectifs à moyen terme :

Cette formation cherche à montrer l'intérêt de réfléchir ensemble pour améliorer les conditions de travail, tout en renforçant le collectif de travail, en priorisant les petits changements simples mais en posant aussi les besoins pour l'organisation et l'espace de travail.

PROGRAMME

9h00-10h00 : Pénibilité physique

10h-10h30 : Charge mentale

10h30 à 10h45 : Pause

10h45-11h30 : Stress et souffrance au travail

11h30-12h30 : chronobiologie

12h30 : Déjeuner « au Bon Coin » - Compris dans les frais d'inscription

14h00 à 15h30 : Eclairage, bruit, température

15h30-17h : Exemple d'analyse ergonomique participative aux urgences : constats, risques ou avantages propositions concernant l'organisation, le matériel, l'espace. Propositions simples et propositions plus globales élaborées par consensus entre soignants et ergonome.

Intervenant : Madeleine Estryn-Behar, Praticien hospitalier en médecine du travail, épidémiologiste et docteur en ergonomie. Elle a été responsable des études PRESST-NEXT et SESMAT et est l'auteur de nombreux ouvrages et articles

Public concerné : Médecins urgentistes, Internes, Etudiants en médecine, Cadres soignants, paramédicaux, infirmiers

**FORMATION VALIDANTE ACCORDANT AU TOTAL : 8 POINTS
DE CREDIT FMC POUR LA JOURNEE DE FORMATION**



AMUF – CONSEILS PRATIQUES POUR LUTTER CONTRE LA PENIBILITE AU TRAVAIL

12 avril 2012

FICHE D'INSCRIPTION

Après enregistrement de votre inscription, vous recevrez une confirmation de participation par e-mail

Merci de retourner ce bulletin d'inscription complété, signé et tamponné par votre administration, au plus tard le 29 mars 2012

Par courrier : AMUF – 14 rue vésale – 75005 PARIS

Par téléphone : 01.43.36.22.14 ou 06.31.35.50.09

Par mail : secretariat@amuf.fr

COORDONNEES

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Etablissement : _____

Adresse : _____

BP : _____ CP : _____ Ville : _____

Tel : __ / __ / __ / __ / __

E-mail (impératif) : _____

CONDITIONS TARIFAIRES (Formation non soumise à la TVA)

Tarif de la formation : 200 € TTC (déjeuner compris)

Tarif adhérents AMUF + Internes : 150 € TTC (déjeuner compris)

Modalités de règlement : N° d'agrément FMC : 100 233 – déclaration n° 11910573591

paiement joint

à facturer à l'établissement

Adresse de facturation si différente de celle indiquée ci-dessus :

Etablissement : _____

Adresse : _____

BP : _____ CP : _____ Ville : _____

Bon pour accord du Chef d'établissement

Date et signature du participant